

Délibération du Conseil d'Administration
Séance du 27 juin 2023

Le Conseil d'administration de la Régie des Eaux de Terre de Provence s'est réuni le mardi 27 juin 2023 à 18h00 à l'Espace culturel Paul FARRAUD à PLAN D'ORGON, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SEISSON, Président de la Régie.

Etaient présents : ANZALONE Marie-Laurence, BALDI Jean-Marc, BESSON Jacques, CASTEX Alain, DEVOUX Jean-Louis, LEPIAN Jean-Louis, MARCON Patrick, MOURGUES Gilles, ONTIVEROS Christian, PAULEAU Serge, SEISSON Jean-Pierre.

Procurations : FAURE Vincent (procuration à MARCON Patrick), LECOFFRE Eric (procuration à CASTEX Alain), PICARDA Yves (procuration à BESSON Jacques), PORTAL Serge (procuration à DEVOUX Jean-Louis).

Absents : DI FELICE Jean-Marc, FABRE Louis-Pierre, FERRIER Pierre, GAVANON Michel, GIRAUD Pierre, LLOBET Lionel, LUCIANI-RIPETTI Marina, MILLET Isabelle, PONCHON Solange, ROBERT Daniel, TATON Robert, TROUSSEL Marc.

Quorum : 9	Présents :11	Suffrages exprimés : 15	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
Date de la convocation : 21 juin 2023			

N° de la délibération : 2023-26

Objet : Cession des parts sociales détenues auprès du CREDIT AGRICOLE

Monsieur le Président explique que le SIVOM DURANCE ALPILLES détenait 175 parts sociales auprès du CREDIT AGRICOLE. Ces parts ont été transférées à la REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE mais n'ont plus lieu d'être.

Elles représentent une valeur de 262,50 € hors intérêts. Il propose donc de les céder au CREDIT AGRICOLE.

Le Conseil d'administration, ouï l'exposé du président de la REGIE

VALIDE la cession de ces parts sociales.

Fait et délibéré en séance,
A PLAN D'ORGON, le 27 juin 2023

Le Président,
Jean-Pierre SEISSON